

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.



A T T E S T A T I O N .

Je soussigné, W. ANTONISSEN, Administrateur de Territoire, à Astrida, certifie que T O N Y, né à Kigali le 30/6/37, domicilié à Florennes 4, rue des Récollets, résidant à Astrida, est le fils mineur de Monsieur DELVAUX René, Joseph, Emile, Ghislain, détenteur de la carte de résidant permanent n°7/365 délivrée à Usumbura, le 22/5/1951.

Astrida, le 23 Octobre 1951.-
L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN, W.,



RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

A T T E S T A T I O N .

Je soussigné, ANTONISSEN, W., Administrateur de
Territoire à Astrida, certifie que Madame PECTOR, Jeanne,
née à Florennes le 20/6/1908, domiciliée à Florennes
4 rue des Récollets, résidant à Astrida, est l'épouse
de Monsieur DELVAUX, René, Joseph, Emile, Ghislain, dé-
tenteur de la carte de résidant permanent n°7/365 dé-
livrée à Usumbura, le 22/5/1951.-

Astrida, le 23 Octobre 1951.-
L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN, W.,



A T T E S T A T I O N.

Je soussigné, W.ANTONISSEN, Administrateur de Territoire, à Astrida, certifie que MARIE FRANCOISE, née à Marcols les - Eaux (France) le 9/7/40, domiciliée à Florennes 4, rue des Récollets, résidant à Astrida, est la fille mineure de Monsieur DELVAUX, René, Joseph, Emile, Ghislain, détenteur de la carte de résidant permanent n°7/365 délivrée à Usumbura, le 22/5/51.-

Astrida, le 23 Octobre 1951.-
L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN, W.,

